



ornithomedia.com
le web de l'ornithologie

Code de bonne conduite pour photographes et observateurs

Un rappel des bons comportements à avoir sur le terrain quand on observe ou que l'on photographie les oiseaux, en particulier les espèces sensibles. Un document à diffuser le plus largement possible !

1. L'intérêt des oiseaux doit toujours passer en premier : un dérangement peut provoquer l'abandon d'un nid, laisser des poussins sans nourriture ou attirer des prédateurs. Lorsqu'il fait froid ou après un long voyage, les oiseaux ont besoin de se nourrir : provoquer un envol entraîne des dépenses énergétiques inutiles qui peuvent être fatales. Les dérangements peuvent avoir des conséquences graves en période de chasse, par exemple si les oiseaux sont obligés de quitter une zone protégée.
2. Les oiseaux ne doivent pas être harcelés, poussés à s'envoler ou à se mettre à découvert.
3. La patience permet généralement d'obtenir de bonnes vues d'un oiseau, qui pourra même s'approcher de plus près. Le pishing (émission de sons plus ou moins aigus, imitant notamment les cris d'alarme de mésanges, pour faire réagir ou attirer certains oiseaux)



devra être utilisé de manière raisonnée.

4. Les colonies, les dortoirs et les aires d'alimentation importantes ne doivent jamais être perturbés.
5. Évitez de vous approcher de trop près : si un oiseau pousse des cris d'alarme répétés, c'est que vous êtes dans sa distance d'alerte. Dans les terrains très ouverts, par exemple dans un estuaire, les oiseaux peuvent être perturbés même si vous êtes loin d'eux et que vous restez sur les digues...
6. La repasse sonore (une méthode qui consiste à diffuser le chant d'une espèce afin de la faire réagir) doit être employée avec parcimonie et mesure. Si la réaction de l'oiseau n'est pas immédiate, alors il est peu probable qu'elle fonctionne. Elle ne doit pas être répétée dans un territoire donné. Elle ne doit pas être utilisée pour des espèces nicheuses sensibles, à moins que vous ne soyez accompagné d'un spécialiste ayant une autorisation à des fins scientifiques- Restez sur les voies publiques et évitez de perturber les habitats.
7. Respectez la flore.
8. Respectez les propriétés privées : ne pénétrez pas dans un terrain sans l'autorisation du propriétaire, à moins qu'il ne soit ouvert au public. Refermez les barrières et les portails après votre passage. Un comportement irrespectueux peut pousser un propriétaire à refuser l'accès aux autres observateurs, ce qui pourrait perturber de futures études (inventaires, ...). Cela peut aussi nuire à la réputation de la communauté des observateurs.
9. Respectez les règles et les lois de l'endroit et du pays que vous visitez.
10. Parlez autour de vous de la pratique de l'ornithologie et de la nécessité de protéger les oiseaux et leur habitat.



11. Répondez dans la mesure du possible aux questions des passants et des curieux : même si ce ne sont pas encore des observateurs, ils peuvent le devenir. Et votre enthousiasme et votre patience renverront une bonne image globale de la communauté des observateurs.
12. Utilisez si possible les commerces locaux : restaurants, stations-service ... Si les communautés locales voient un intérêt dans la présence des observateurs, cela sera à terme favorable à la conservation des oiseaux.
13. Utilisez dans la mesure du possible les transports publics, le vélo ou la marche à pied. Ne jetez bien sûr pas vos déchets.
14. Transmettez vos observations (par exemple aux associations locales, régionales ou nationales ou aux sites internet spécialisés) afin qu'elles puissent être éventuellement utilisées à des fins scientifiques ou de conservation.
15. Participez si possible aux journées d'étude, comme le comptage Wetland en janvier.
16. Avant de communiquer des informations sur l'observation d'une espèce sensible, pensez à ses intérêts (en particulier en période de nidification ou si elle a visiblement besoin de reprendre des forces), à ceux du propriétaire (si possible, avertissez-le de votre démarche), des habitants locaux (pour éviter les dérangements, par exemple du fait d'une circulation accrue) et de l'habitat (s'il est fragile).
17. Pourquoi ne pas organiser une collecte à destination de la conservation des oiseaux à l'occasion de la présence d'une espèce rare ? D'autre part, la présence d'une espèce rare peut attirer des visiteurs supplémentaires dans une réserve à l'accès payant, et donc générer des rentrées supplémentaires.



18. Comme précisé plus haut, l'intérêt des oiseaux doit toujours passer avant une bonne photographie.
19. Les photographes ne doivent pas déranger les espèces, notamment sensibles ou rares (comme par exemple les grands rapaces ou le Grand Tétras), pendant la période de nidification (construction du nid, couvaison, alimentation des jeunes). Il est important de contacter au préalable des organismes ou associations chargées du suivi de ces espèces afin d'être accompagné de personnes les connaissant parfaitement.
20. Si une photographie est susceptible d'inhiber un comportement normal, on doit utiliser un affût et le déplacer lentement. La pratique normale est de le bouger un peu chaque jour l'affût. Un photographe compétent sera en mesure de déterminer si l'oiseau l'a accepté, et cela devrait être vérifié après chaque avancée. Si les oiseaux montrent des signes de rejet, l'affût devrait être ramené à sa position précédente. Si cela ne suffit pas, la photographie devra être abandonnée. Les affûts utilisés pour photographier un oiseau en cours de nidification ne devront pas être laissés en place sur les sites susceptibles d'attirer l'attention du public.
21. La végétation autour d'un nid ou empêchant de faire un beau cadrage ne doit pas être retirée. Il est toutefois possible de modifier l'agencement de la végétation tant que l'habitat est laissé dans son état initial.
22. Des mammifères vivants (souris, ...) ne devraient jamais être utilisés pour attirer des rapaces diurnes ou nocturnes.
23. Comme précisé plus haut, respectez les propriétés privées.
24. Soyez attentif aux autres photographes qui ont parfois fait des efforts considérables pour trouver la bonne position pour photographier un oiseau. Si un collègue est déjà près d'un oiseau, il faut résister à l'envie de le rejoindre sans obtenir son accord au préalable. Il peut en effet avoir mis très longtemps pour effectuer son approche. Vous risquez de faire envoler le sujet et de vous



rendre impopulaire.

25. Soyez honnête en déclarant les circonstances dans lesquelles une photo a été prise, S'il s'agit d'un oiseau captif, cela devrait être indiqué dans la légende, en particulier en cas de publication. Si des corrections logicielles notables ont été faites (par exemple si des oiseaux ont été ajoutés ou supprimés, si le fond a été changé, ...), cela doit être indiqué pour éviter de tromper le spectateur.
26. Des mammifères vivants (souris, ...) ne devraient jamais être utilisés pour attirer des rapaces diurnes ou nocturnes.
27. Comme précisé plus haut, respectez les propriétés privées.
28. Soyez attentif aux autres photographes qui ont parfois fait des efforts considérables pour trouver la bonne position pour photographier un oiseau. Si un collègue est déjà près d'un oiseau, il faut résister à l'envie de le rejoindre sans obtenir son accord au préalable. Il peut en effet avoir mis très longtemps pour effectuer son approche. Vous risquez de faire envoler le sujet et de vous rendre impopulaire.
29. Soyez honnête en déclarant les circonstances dans lesquelles une photo a été prise, S'il s'agit d'un oiseau captif, cela devrait être indiqué dans la légende, en particulier en cas de publication. Si des corrections logicielles notables ont été faites (par exemple si des oiseaux ont été ajoutés ou supprimés, si le fond a été changé, etc.), cela doit être indiqué pour éviter de tromper le spectateur.

Sources : British Birds & LDBWS

**Ce code de bonne conduite vous est proposé par
Ornithomedia.com - le web de l'ornithologie**

N'hésitez pas à le diffuser le plus largement possible !



ornithomedia.com
le web de l'ornithologie

Ornithomedia.com - Le web de l'ornithologie